



BH/shl - Le 26 Juin 2020

Aux Gonnevillais

Sujet : Fibre à Gonneville-sur-Mer

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes nombreux à vous interroger sur l'arrivée de la Fibre sur notre territoire.

En matière de Fibre optique, vous le savez, c'est le Département et la société Covage, délégataire des travaux, responsable de la construction et de la commercialisation, qui sont compétents.

Lors de la réunion publique s'étant tenue, sur notre commune, le 27 juin 2019, des échéances nous avaient été communiquées : toutes les propriétés devaient être raccordées à la fin du premier trimestre 2020.

Bien sûr depuis, les événements que nous connaissons ont ralenti le déploiement.

Pourtant, soucieux de cette question comme vous, j'ai rédigé le 29 mai dernier un courrier à Monsieur Emmanuel PORCQ, Conseiller départemental.

Il m'a été répondu que la société Covage fait l'objet d'un rachat par les associés de la société SFR. Cette fusion doit permettre une nouvelle impulsion dans les travaux en cours et un regain d'intérêt des grands groupes de télécommunication comme Orange.

Nous ne disposons pas encore de plan précis des réseaux sur notre commune, ni d'échéances de pose, mais soyez assurés que je suis cette affaire de très près, tant les réseaux de communication sont une préoccupation, légitime, des habitants.

Recevez, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire

Bernard HOYÉ

